

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET, AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.douane.gouv.fr

Paris, le 06 octobre 2015 N°463

Michel SAPIN et Christian ECKERT félicitent la douane française pour la nouvelle saisie de plus de 800 kg de cocaïne réalisée aux Antilles

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, et Christian ECKERT, secrétaire d'État chargé du Budget, saluent la saisie de 808 kg de cocaïne (soit une valeur estimée à plus de 53 millions d'euros) réalisée à bord d'un voilier au nord-est de la Guadeloupe.

Cette saisie est le fruit d'une enquête menée sur une année par les agents de la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED).

Le voilier de 15 mètres battant faussement pavillon américain a été arraisonné samedi 3 octobre 2015 au matin par la frégate de surveillance « Le Ventôse », dans le cadre d'une action de coopération internationale associant la France, les États-Unis et le Canada. Les moyens des forces armées aux Antilles et de la Douane ont été mobilisés sous l'autorité du Préfet de la Martinique, délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer.

Le navire, les trois personnes mises en cause et les stupéfiants ont été ramenés à Fort-de-France où ils ont été remis aux services de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) chargés des suites de l'enquête judiciaire par le Procureur de la République de la Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Fort-de-France.

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, et Christian ECKERT, secrétaire d'État chargé du Budget soulignent que « la précision des informations exploitées par les services douaniers a donné une orientation déterminante à cette opération coordonnée de lutte contre le trafic international de drogue en Caraïbe ».

Après les saisies de 2,2 tonnes et de 212 kgs effectuées en avril dernier en Martinique, celle de 3,2 tonnes réalisée le 23 avril au large de l'Écosse, celle de 1,1 tonne appréhendée à Horta (Açores) le 27 mai, ainsi que celle de 100kg réalisée en juin dernier au sud-est de la Martinique, cette nouvelle interception de cocaïne illustre la détermination et l'efficacité de la douane française dans la lutte contre le trafic de produits stupéfiants sur la zone Antilles-Guyane.

Photos et vidéo disponibles en cliquant ici (crédit : Douane française)

Contacts presse:

Cabinet de Michel SAPIN: 01 53 18 41 13 / <u>sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr</u>
Cabinet de Christian ECKERT: 01 53 18 45 04 / sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Douane (Antilles): 06 96 32 61 41

